



Pour construire ENSEMBLE l'économie de DEMAIN

L'ASSOCIATION DES PETITES ENTREPRISES FRANC-COMTOISES

- DOSSIER DE PRESENTATION -

Notre raison d'être

L'association des petites entreprises Franc-comtoises est née simplement d'une série de constats que tout à chacun était en mesure de réaliser :

- **les petites entreprises se sont développées de manière significative** au cours des derniers mois, notamment du fait de l'instauration du régime de l'Auto-Entrepreneur. Nous ne communiquons pas de chiffres, d'autres l'ont fait très largement et nous ne serions pas en mesure d'en assurer la fiabilité. Nous observons simplement les mouvances de notre environnement économique ;
- **certaines structures institutionnelles d'accompagnement du chef d'entreprise rencontrent des difficultés** de prise en charge : carence de moyens financiers, de moyens humains, de compétences techniques, d'idées ;
- **un certain nombre de dirigeants sont solitaires** : non accompagnés par un expert-comptable, par choix ou contrainte, ils font pourtant régulièrement face à de nombreuses problématiques ;
- **une économie de proximité se développe**. « Elle apparaît comme le meilleur recours face aux dérives mises en évidence par la crise » tels sont les propos récents de Pierre MARTIN président de l'Union Professionnelle Artisanale. **Les liens entre chaque individu au niveau d'un même territoire constituent une force considérable**. Comme l'a souligné François HUREL, à l'initiative du régime de l'auto-entrepreneur,

« quand on additionne de la micro-activité ça finit par faire de la macroéconomie, et c'est une chance ! ».

Ainsi, il devenait logique de positionner en FRANCHE-COMTE une structure indépendante sur un plan économique et politique qui aura **pour objectif d'accompagner les Petites et Très Petites Entreprises dans leur processus de développement ou, simplement, de survie.**

Les valeurs défendues par notre association

Regrouper, pour développer les entreprises et notre territoire Francomtois

Rassembler des individus qui sont liés de par leurs problématiques quotidiennes : « Comment développer ma petite entreprise afin d'assurer mes revenus et la pérennité de celle-ci ? » « Ou trouver ponctuellement des conseils pertinents dans des domaines aussi variés que la gestion, le droit, le marketing,... ? »

Une partie de leurs moyens doit être mutualisée afin de mettre en œuvre de grandes actions de communication dont l'efficacité sera mesurable tant au niveau de l'association qu'au niveau de chaque membre.

Regrouper des individus à activités similaires, ou complémentaires, aboutira à la création de structures sociétaires économiquement fortes et pérennes.

Faire émerger des mouvements d'entraide dans la communauté professionnelle

Nos membres doivent s'entraider pour grandir ensemble et individuellement.

Promouvoir le savoir-faire des petites entreprises Franc-comtoises

L'association souhaite organiser des évènements publics afin d'exposer nos compétences locales, la diversité de nos métiers dans l'objectif de faire naître un vaste mouvement de proximité relationnelle. **Le 1^{er} salon des Petites Entreprises Franc-comtoises pourrait ainsi voir le jour.**

Entremêler les expériences de chacun

Edifier une passerelle entre le monde étudiant et le monde professionnel

Des étudiants collaborent sur des dossiers des membres sous la tutelle et responsabilité de consultants et professionnels. Ainsi, possibilité leur est donnée, en parallèle à leurs études

universitaires, de travailler concrètement, dans leur spécialité, sur des problématiques d'entreprise. Ils s'ouvrent ainsi sur le monde réel de l'entreprise tout en se constituant un carnet d'adresses, forgent leur première expérience à mentionner sur leur CV et accèdent à des stages en entreprise.

... ET TOUT CELA, EN COMPLETE TRANSPARENCE

L'association présente aux membres son budget, les informe de l'emploi de leurs cotisations. Au préalable, ils cautionnent l'affectation des ressources poste par poste.

Le trésorier assure à l'ensemble des membres un reporting mensuel de l'état des dépenses et des recettes.

Notre statut juridique

Association loi de 1901, inscrite à la préfecture de BESANCON, notre siège est situé à AVANNE-AVENEY. Elle est constituée de membres dits actifs, à savoir des chefs d'entreprise, des auto-entrepreneurs, des gérants de SARL unipersonnelles, mais aussi de représentants des associations partenaires et de membres d'honneur.

Qui sont les hommes et les femmes à l'initiative de cette association ?

Les **MEMBRES**, à l'initiative de la création de l'association, sont :

✓ Alexis BAILLY, gérant de la SARL ABC&D, consultant en création d'entreprise et gestion de projet, 25000 BESANCON

✓ Olivier BON, OLIV'AIR, coach d'entreprise, 70100 GRAY

✓ Stéphanie CHEREMETIEFF, chargée de clientèle, responsable paie, 25000 BESANCON

✓ Jean-François WATIEZ, ID CONCRETE, créateur de mobilier en béton, 70190 RIOZ

✓ **Boris HUBERMAN**, EP-CONSEIL, consultant en Lean-manufacturing, 25480 MISEREY-SALINE

✓ **Stéphane BLONDE**, EP-CONSEIL, consultant en Lean-manufacturing, 25480 MISEREY-SALIN

✓ **Jocelyn COUDEVILLE**, CENTRALE D'ACHATS INDUSTRIELS (CAI), acheteur, 25320 CHEMAUDIN

Les **ASSOCIATIONS PARTENAIRES** :

Océane RICHARDIN ; étudiante en master juriste d'entreprise, présidente de l'association des étudiants en master de droit de BESANCON représente et défend au Bureau les intérêts des étudiants en droit.

Une association des étudiants de l'Institut d'Administration des Entreprises de BESANCON est en cours de création. Son représentant siègera également au Bureau.

Qui peut adhérer ? Quel est le montant de la cotisation à acquitter ?

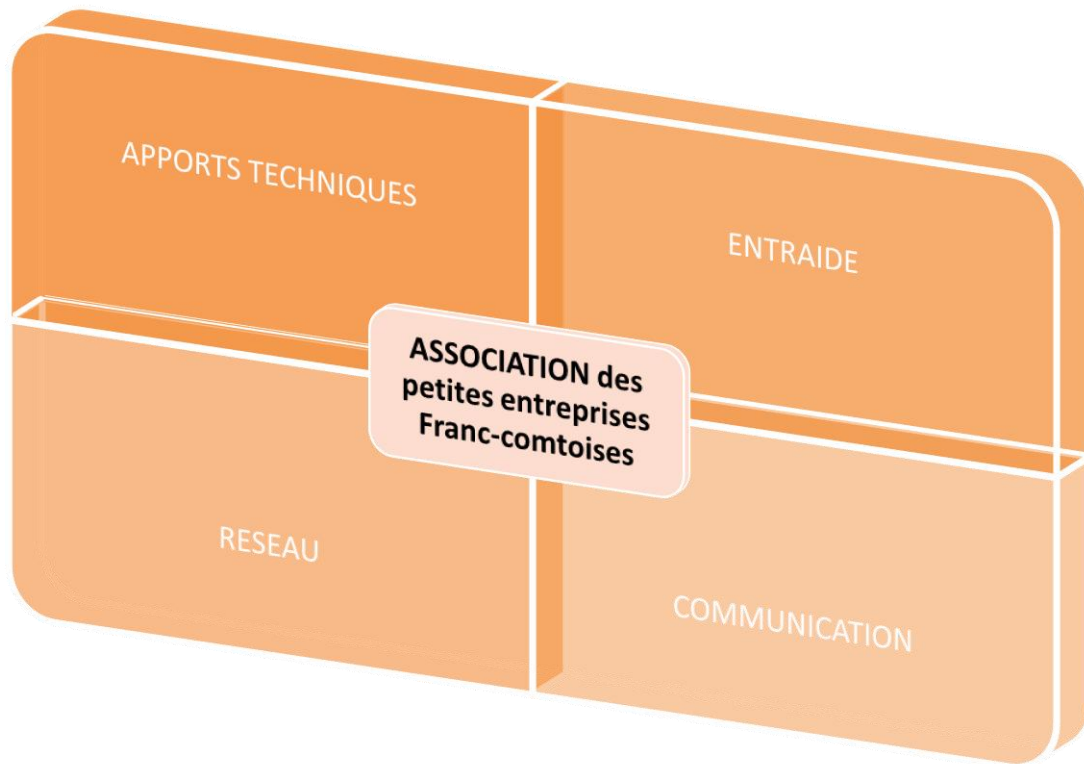
Toutes les communautés professionnelles peuvent nous rejoindre. Vous êtes entrepreneur, prestataire de service, négociant, commerçant, artisan, professionnel libéral ou assimilé libéral,... ?

Vous êtes en activité depuis quelques semaines, années ou simplement porteur d'un projet?

Si vous avancez en solo, sans conseil ni soutien, rejoignez notre association ! Vous y obtiendrez de nombreuses informations de professionnels avisés pour vous aider à piloter votre activité. La cotisation est fixée pour 2010 à 15 € /mois.

Les services proposés à nos membres :

Ils peuvent être classifiés de la façon suivante :



APPORTS TECHNIQUES

Concrètement, voici une liste non-exhaustive des prestations susceptibles d'être assurées :

COACHING

INFORMATION ▶ droit commercial ▶ structures juridiques ▶ fiscalité ▶ protection sociale ▶ législation du bail commercial ▶ réglementation des activités soumises à autorisation(s) ▶ réglementation de la franchise ▶ dépôt de marque et brevet

CONSEIL ▶ marketing ▶ plan d'action commerciale ▶ étude de marché

ASSISTANCE ▶ formalités d'entreprise au RCS ▶ conception de documents commerciaux ▶ reproduction de documents ▶ suivi de solvabilité clients & fournisseurs ▶ benchmarking

FORMATION ▶ gestion ▶ informatique ▶ droit ▶ relations commerciales et prospection clients

Les interventions dans les domaines du droit se font en partenariat avec des professionnels et sont encadrées par des juristes de profession. Conformément à la réglementation, les prestations délivrées ne comprennent pas de consultation et de rédaction d'actes.

Nos membres peuvent, s'ils le souhaitent, diffuser et prendre connaissances de l'ensemble des ressources des membres de l'association (véhicule de livraison, matériels informatique, ...).

Nos membres peuvent s'entraider notamment en se prêtant des matériels.

L'association organise ce système d'entraide et aide au bon rapprochement des services entre ses membres.

Sur la base de ce principe d'entraide au sein d'une vaste communauté régionale, tout devient envisageable. Laissez libre court à votre imagination... et faites nous part de vos idées.

COMMUNICATION

Conformément à son budget prévisionnel, l'association utilisera 50 à 60 % de ses ressources pour mettre en œuvre une politique de communication.

Etre membre de l'association, cela signifie :

- être référencé sur le site www.petitesentreprisesfranc-comtoises.fr ;
- bénéficier de toutes les actions de communication mises en œuvre et financées par l'association.

L'association sera à l'initiative d'évènements ouverts au public de type « la foire des Petites Entreprises Franc-comtoises ». ... ou bien encore des salons professionnels pour les entreprises réalisant leurs activités avec d'autres professionnels (B to B).

L'objectif sera de promouvoir la créativité et la diversité d'activités de nos Petites Entreprises franc-comtoises.

Toutes les interviews diffusées par les médias relatives à l'activité de l'association donnera prétexte au représentant de communiquer sur l'activité des membres.

ACCELERATEUR DE PARTENARIATS ECONOMIQUES, DIFFUSEUR D'EXPERIENCE

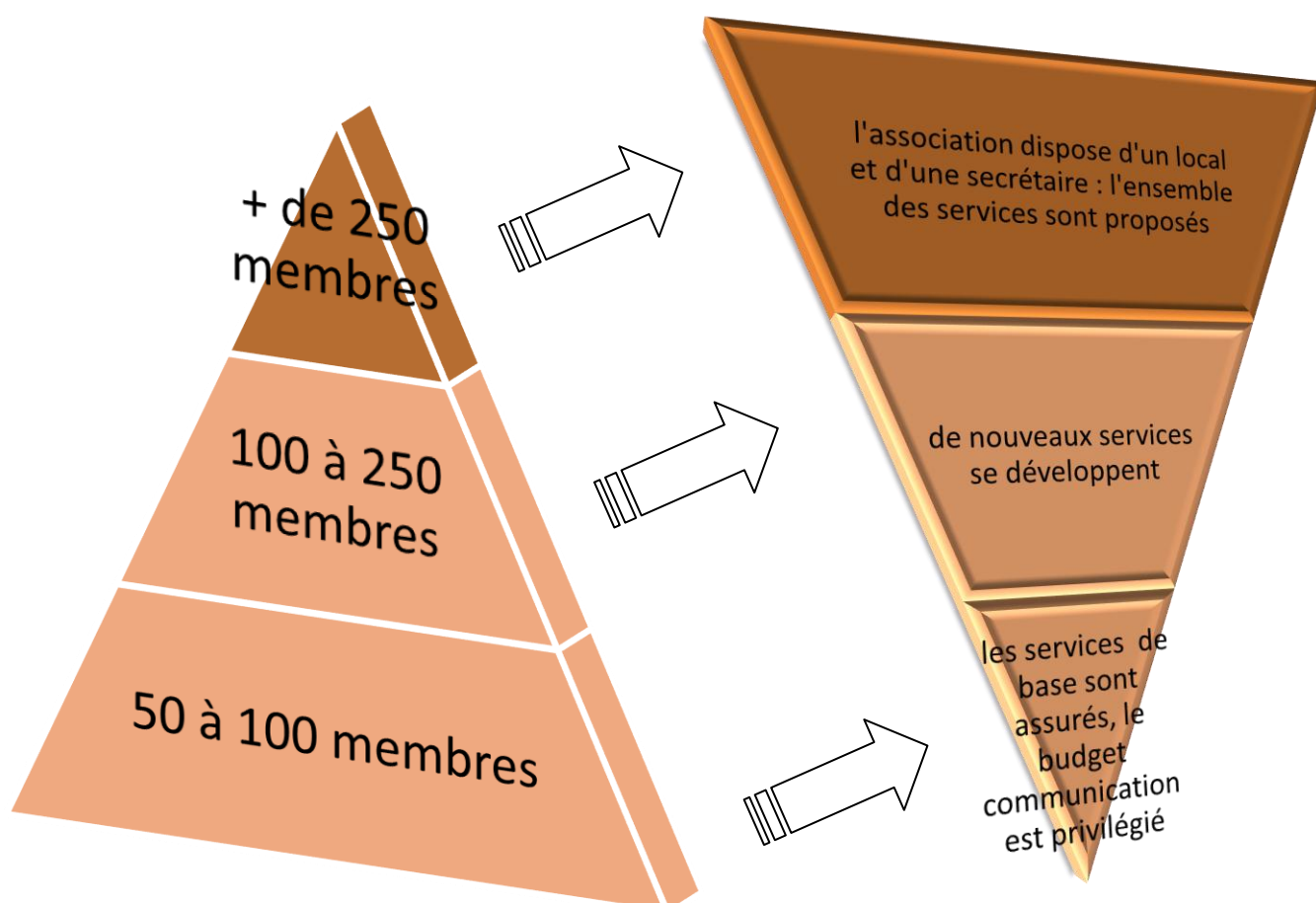
L'association organisera périodiquement des événements dont la finalité sera de permettre le rapprochement de membres à profils complémentaires.

Les échanges d'expériences constituent un apport très riche pour chacun d'entre eux dans le développement de leur activité professionnelle.

Nous souhaitons que l'association soit également un pôle d'incubation de nouvelles activités nées d'une collaboration entre différents membres. Et pourquoi ne pas réunir à terme des auto-entrepreneurs, à activité similaire ou complémentaire, sous une structure sociétaire ? Action réalisable ou utopique ?...

Nos objectifs

L'évolution du nombre des membres nous permettra progressivement **d'augmenter les services rendus.**



Les intervenants et les partenaires

Pour assurer les prestations techniques, des **consultants** accompagnent les membres dans leurs domaines de compétences respectifs.

Des **intervenants extérieurs** sont missionnés ponctuellement à la demande de ces derniers.

Des **étudiants de formations supérieures** interviennent tout au long de l'année dans le cadre de contrat à temps partiels.

Enfin, des **bénévoles professionnels** du conseil apportent une richesse d'expérience non valorisable.

Notre association n'est rien si elle ne tisse pas un certain nombre de liens avec les **professionnels extérieurs**.

Ils sont **sélectionnés par le bureau selon certains critères** tels que l'adhésion aux valeurs de l'association, le niveau d'implication dans l'activité,...

D'ores et déjà, le cabinet d'expertise-comptable CEFIDEC est identifié comme expert-comptable référent de l'association : Nicolas PORTERO et son équipe joueront au fil du temps un rôle important dans la diffusion de certaines connaissances techniques aux membres de l'association.

Il s'agira aussi d'associations d'étudiants comme l'association des étudiants en droit présidée par Océane RICHARDIN.

Comment sont prises les décisions ?

1 homme = 1 voix.

Les membres du bureau sont élus par l'assemblée des membres.

Une assemblée se prononce trimestriellement sur une affectation du budget poste par poste.

Le bureau rend des comptes mensuellement à l'ensemble des membres quant à l'emploi des ressources de l'association.

L'engagement de chacun dans le vote est indispensable au fonctionnement sain de l'association.

Les liens passés entre l'association et les partenaires font également l'objet d'une ratification préalable par les membres.

L'association procède à une assemblée générale annuelle mais surtout à des votes intermédiaires, par correspondance, conformément à ses statuts, lesquels sont consultables sur www.petitesentreprisesfrancomtoises.fr

Rejoignez-nous dans l'association pour contribuer à construire

la nouvelle économie du territoire francomtois.

Nous recherchons des membres, des professionnels partenaires,

des bénévoles

Contact : petitesentreprisesfrancomtoises@orange.fr

Tél : 06-79-35-80-54

Alexis BAILLY [ABC&D]

Olivier BON [OLIV'AIR]

Jean-François WATIEZ [ID CONCRETE]

Stéphanie CHEREMETIEFF

Boris HUBERMAN [EP-CONSEIL]

Stéphane BLONDE [EP-CONSEIL]

Océane RICHARDIN [association des étudiants en master de droit, partenaire]

Nicolas PORTERO [cabinet d'expertise-comptable, partenaire]